



République du Sénégal

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

\*\*\*\*\*

**MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE ET L'ENFANCE**

\*\*\*\*\*

**CABINET DU MINISTRE DELEGUE CHARGE DE LA MICROFINANCE ET DE  
L'ECONOMIE SOLIDAIRE**

\*\*\*\*\*

**DIRECTION DE LA MICROFINANCE**

\*\*\*\*\*

**Atelier de Planification opérationnelle de la  
nouvelle LPS/MF**

**Instructions à l'attention des groupes de travail  
pour l'élaboration du Plan d'action, du Plan  
d'action prioritaire et du budget**

## I. GENERALITES : REPONSES A CINQ QUESTIONS PRINCIPALES

1. QUOI : ACTIVITES ?
2. COMMENT: MOYENS ?
3. QUAND : CALENDRIER ?
4. QUI : RESPONSABLES ?
5. COMBIEN : INDICATEURS ?

## II. PRINCIPES DE BASE

- Se référer **au cadre stratégique de la politique** car un plan d'action est sous-tendu par les objectifs de la politique, programme ou projet ;
- Impliquer toutes les catégories d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre de Notre politique, programme ou projet ;
- Pour chaque action, vérifier **sa cohérence et sa pertinence avec les objectifs, les problèmes soulevés et les recommandations** formulées dans le document de politique, programme ou projet ;
- Préciser les résultats attendus pour chaque action ;
- Identifier les moyens (**matériels, financiers, humains**), **outils et information disponibles et manquants** pour la mise en œuvre ;
- Choisir des **actions à prioriser** dans le plan d'action en fonction de **nos moyens et ressources** ;
- Identifier les ressources disponibles et les partenaires (**acquis et potentiels**) pour la mise en œuvre ;
- Proposer un budget.
- Utiliser la documentation utile : Recommandations des études diagnostiques, Plan d'action prioritaire du PSE, Plan d'action LPS/MF 2012-2013, Plan d'action du Conseil des Ministres de l'UNMOA pour la préservation et la viabilité du secteur de la microfinance, etc.

### **III. PRINCIPALES ETAPES**

#### **JOUR 1 : INDICATEURS D'OBJECTIFS ET DE RESULTATS, ACTIONS ET ACTIVITES**

- Proposer des indicateurs d'objectifs, des indicateurs de résultats avec pour chaque indicateur proposé les moyens et sources de vérification ainsi que les responsables de production ;
- Recenser les enjeux et défis de la LPS (voir tableau en annexe) et les compléter au besoin ;
- Identifier des actions phares à mettre en œuvre pour chaque résultat attendu ;
- Vérifier la cohérence des actions proposées avec les problèmes soulevés dans le diagnostic, les recommandations et objectifs spécifiques retenus suite à l'Atelier de Planification stratégique. Il s'agira d'explicitier en quoi les actions proposés contribuent à l'atteinte des résultats ;
- Identifier, pour chaque action, toutes les activités nécessaires à la réalisation complète de l'action.

#### **JOUR 2 : SOUS-ACTIVITES, INDICATEURS DE REALISATION, RISQUES**

- Identifier, au besoin, pour chaque activité, l'ensemble des sous-activités nécessaires à la réalisation complète de l'activité ;
- Répartir les sous-activités entre les acteurs impliqués en désignant le responsable principal et les acteurs contributeurs ;
- Fixer pour chaque sous activité une date de début et une date de fin de mise en œuvre, en veillant à ce que les sous activités qui sont dépendantes ne soient pas concomitantes ;
- Déterminer pour chaque activité les indicateurs de réalisation avec leur moyen/source de vérification et hypothèses/suppositions critiques ;
- Présenter ce travail en utilisant le tableau fourni par le Consultant.

#### **JOUR 3 : PRIORISATION DES ACTIONS**

- Harmoniser la compréhension des critères de priorisation des activités retenues en plénière.
- Attribuer à chaque activité une note et de procéder à leur classification
- Retenir dans le plan d'action prioritaire pour les deux premières années les actions qui ont obtenus les meilleures notes
- Vérifier la cohérence avec le Plan d'Action quinquennal, notamment en termes de poursuite ou de fin des activités retenues mais aussi d'enchaînement avec les activités non retenues qui deviendront des activités prioritaires à la fin de la première phase
- S'assurer de la synergie ou de l'ancrage dans les programmes phares du PSE
- Vérifier la synergie avec les programmes structurants pour le secteur
- S'assurer de la cohérence avec les interventions en cours ou déjà projetées dans le secteur
- Présenter tout ce travail à travers le Tableau fourni par le Consultant.

## **JOUR 4 :**

### **Pour le plan quinquennal**

- Faire le rappel des coûts unitaires de la première LPS
- Considérer chaque sous-activité séparément ;
- Déterminer, le montant estimatif des coûts qui entrent dans la mise en œuvre de chaque sous activité en les sériant entre les types de coûts suivants :
  - ✓ Etudes
  - ✓ Ateliers/séminaires
  - ✓ Equipement/matériel/logiciels ;
  - ✓ Fonctionnement
  - ✓ Formation/Sensibilisation
  - ✓ Appui technique
  - ✓ Publication/Communication
  - ✓ Fonds de crédit
  - ✓ Fonds d'appui institutionnel
  - ✓ Etc.
- Faire la synthèse des coûts pour chaque activité ;
- Présenter un budget par action avec la synthèse des budgets par activités ;
- Présenter le budget du Plan quinquennal avec la synthèse des budgets par actions.

### **Pour le plan d'action prioritaire**

- Considérer chaque extrant séparément ;
- Déterminer, le montant estimatif des coûts qui entrent dans la mise en œuvre de chaque extrant en les sériant entre les types de coûts cités plus haut ;
- Faire la synthèse des coûts pour chaque sous-activité ;
- Présenter un budget par activités avec la synthèse des budgets par sous-activités ;
- Présenter un budget par action avec la synthèse des budgets par activités ;
- Présenter le budget du Plan d'action prioritaire avec la synthèse des budgets par actions.

**NB :** Lorsque certains coûts doivent être supportés par plusieurs extrants, plusieurs sous activités ou plusieurs actions le sous groupe évaluera la part de chacun selon une clef de répartition fixée de façon empirique. Exemple le Chef de Projet participe à toutes les activités son coût annuel sera répartis entre les activités selon la durée effective de chaque activité dans l'année.

PRINCIPAUX DEFIS PAR OBJECTIF SPECIFIQUE

OBJECTIF SPECIFIQUE	PRINCIPAUX DEFIS
<p><u>Objectif Spécifique 1</u>: Adapter le cadre juridique, institutionnel et la gouvernance des</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le renforcement de la surveillance du secteur, pour assurer la sécurisation des dépôts et réduire le risque ;</li> <li>• le redressement des SFD en difficultés ;</li> <li>• l'harmonisation des dispositifs de reporting ;</li> <li>• l'intégration des nouvelles activités dans le nouveau référentiel comptable et prudentiel.</li> <li>• la mise en place d'une politique différenciée entre les SFD.</li> <li>• la consolidation des mécanismes de contrôle, de lutte contre la corruption et la lutte contre de le blanchiment des capitaux/ financement du terrorisme ;</li> <li>• le renforcement du cadre institutionnel du secteur et des capacités d'intervention de la DRS de la DMF et de l'APSPD</li> <li>• l'amélioration de la concertation sur le secteur ;</li> <li>• le renforcement de la gouvernance</li> </ul>
<p><u>Objectif Spécifique 2</u>: Améliorer l'offre quantitative et qualitative des services financiers des SFD et les canaux de distribution</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'amélioration du financement des PME par les SFD ;</li> <li>• une plus grande articulation de la micro finance avec certains secteurs stratégiques (énergies renouvelables, agriculture, hydraulique rurale, assainissement, TIC, artisanat, etc.) ;</li> <li>• l'intégration de la micro finance dans le secteur financier global ;</li> <li>• le renforcement des capacités des SFD ;</li> <li>• la professionnalisation des RH dans les SFD;</li> <li>• le renforcement des capacités des emprunteurs, à travers l'éducation financière ;</li> <li>• l'amélioration des SIG et le renforcement des dispositifs de contrôle interne</li> </ul>
<p><u>Objectif Spécifique 3</u>: Renforcer la structuration de la demande</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'extension qualitative et quantitative des services financiers, notamment en milieu rural et en faveur des femmes et des jeunes ;</li> <li>• l'élargissement et la diversification de l'offre de services financiers;</li> <li>• encadrement des couches vulnérables</li> <li>• définition de nouvelles opportunités d'affaires en faveur des jeunes de femmes et des ruraux</li> </ul>

ANNEXES

Objectif spécifique 1 : Adapter le cadre juridique & institutionnel et la gouvernance des SFD

RESULTATS ATTENDUS	Action	Activités	Sous-activités	Responsable de l'action et autres acteurs	Date de début	Date de Fin
1.1 La différenciation des SFD selon leur typologie est prise en compte	1.1.1	1.1.1.1 1.1.1.2				
	1.1.2	1.1.2.1 1.1.2.2				
	1.1.3	1.1.3.1 1.1.3.2				
1.2. La Gouvernance des SFD est renforcée	1.2.1	1.2.1.1 1.2.1.2				
	1.2.2	1.2.2.1 1.2.2.2				
	1.2.3	1.2.3.1				
1.3. Le cadre institutionnel est renforcé (stabilisé et rationalisé)	1.3.1	1.3.1.1 1.3.1.2				
	1.3.2	1.3.2.1 1.3.2.2				
	1.3.3	1.3.3.1				
1.4 Un cadre fiscal incitatif et des mécanismes favorables à l'innovation sont mis en place	1.4.1	1.4.1.1 1.4.1.2				
	1.4.2	1.4.2.1 1.4.2.2				
	1.4.3	1.4.3.1 1.4.3.2				
1.5 Le niveau de viabilité des SFD est amélioré dans un cadre assaini	1.5.1	1.5.1.1 1.5.1.2				
	1.5.2	1.5.2.1 1.5.2.2				
	1.5.3	1.5.3.1 1.5.3.2				

**Objectif spécifique 2 : Améliorer l'offre quantitative et qualitative des services financiers des SFD et les canaux de distribution**

RESULTATS ATTENDUS	Action	Activités	Sous-activités	Responsable de l'action et autres acteurs	Date de début	Date de Fin
2.1 Des innovations pertinentes (ou adaptées) sont introduites	2.1.1	2.1.1.1				
	2.1.2	2.1.1.2				
	2.1.3	2.1.2.1 2.1.2.2 2.1.3.1 2.1.3.2				
2.2. L'accessibilité aux (des) services financiers et non financiers des (aux) couches vulnérables, notamment les jeunes, les femmes et les ruraux est améliorée	2.2.1	2.2.1.1 2.2.1.2				
	2.2.2	2.2.2.1 2.2.2.2				
	2.2.3	2.2.3.1 2.2.3.2				
2.3. L'offre de services des SFD est adaptée aux besoins des filières, des MPME et aux priorités nationales	2.3.1	2.3.1.1 2.3.1.2				
	2.3.2	2.3.2.1 2.3.2.2				
	2.3.3	2.3.3.1 2.3.3.2				
2.4 Les canaux de distribution sont diversifiés (et de qualité)	2.4.1	2.4.1.1 2.4.1.2				
	2.4.2	2.4.2.1 2.4.2.2				
	2.4.3	2.4.3.1				

**Objectif spécifique 3 : OS3 : Renforcer la structuration de la demande**

RESULTATS ATTENDUS	Action	Activités	Sous-activités	Responsable de l'action et autres acteurs	Date de début	Date de Fin	
3.1. La culture financière des populations est renforcée en particulier des jeunes, des femmes et du milieu rural	3.1.1 3.1.2 3.1.3	3.1.1.1					
		3.1.1.2					
		3.1.2.1					
			3.1.2.2				
			3.1.3.1				
			3.1.3.2				
3.2. Les demandeurs, notamment les jeunes, les femmes, les MPME et le secteur agricole, sont mieux encadrés	3.2.1 3.2.2 3.2.3	3.2.1.1					
		3.2.1.2					
		3.2.2.1					
			3.2.2.2				
			3.2.3.1				
			3.2.3.2				
3.3. Les opportunités d'affaires (besoins des membres/clients), en particulier dans les secteurs prioritaires, sont identifiées et partagées (prises en charge, documentées)	3.3.1 3.3.2 3.3.3	3.3.1.1					
		3.3.1.2					
		3.3.2.1					
			3.3.2.2				
			3.3.3.1				
			3.3.3.2				